

**SEANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 11 avril 2008
N° 1**

Date de la convocation :
7 avril 2008

Nombre de membres :
9

Présents :
9

Votants :
9

Le onze avril deux mil huit à 18 heures,
le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, QUINET, CABANILLAS, MAILLARD, MOUREAU, NIVERT,
LINTILHAC

Monsieur : GALERNE

Mme QUINET a été élue secrétaire de séance.

1. Budget Primitif 2008

Monsieur le Président rappelle à l'ensemble des Membres présent que la précédente Assemblée
avait voté le Compte Administratif 2007 et qu'il avait été affecté le résultat au Budget 2008
suivant :

ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement 1 247.51 €

Cette année et suite à la volonté des nouveaux Membres du CCAS, la Commune de Jumeauville,
lors de la séance du Conseil Municipal, a attribué une subvention communale de 4 000 euros au lieu
de 2 000 euros les années précédentes.

Cette somme supplémentaire permettra d'aider des familles en difficulté.

Le reste du budget est conforme aux années précédentes.

Seul le compte 6561 – secours d'urgence a été augmenté.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2008 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	5 747.51 €	5 747.51 €

2. Questions diverses

Il a été débattu des futurs projets qui pourraient être mis en place dès 2008. Ces projets sont les suivants :

- Remise du colis de Noël après sondage auprès des anciens.
- Visite prévue par les Membres du CCAS :
 - o aux personnes hospitalisées ou en maison de retraite.
 - o Aux personnes âgées à l'occasion de leur anniversaire, accompagnés d'un présent (fleurs ou autres)
- Organiser des rencontres entre les jeunes du village et les anciens.
- Offrir un présent ou un bon d'achat lors d'une naissance.
- Une étude sera faite dans les prochaines semaines auprès de sociétés de restauration afin d'instaurer un service de distribution de repas à domicile pour les personnes dépendantes.

Une prochaine réunion est fixée au 15 mai à 18 h 00.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19 h 10.